



ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL DE SARTHE
en pratique

Lieux d'enseignement :

- La Suze-sur-Sarthe
22, rue Maurice Lochu
- Étival-lès-le-Mans
1^{er} étage du centre social, place de l'église

Centre administratif :

Communauté de communes du Val de Sarthe,
27, rue du 11 Novembre
72210 La Suze-sur-Sarthe

Nous contacter :

Par téléphone au **02 43 83 51 12**
Par e-mail à ecoledemusique@cc-valdesarthe.fr

Vous trouverez plus d'informations sur notre site
internet www.val-de-sarthe.fr

Communauté de communes du Val de Sarthe

Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-le-Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe,
La Suze-sur-Sarthe, Louplande, Parigné-le-Pôlin, Roëzé-sur-Sarthe,
Saint-Jean-du-Bois, Spay, Souigné-Flacé et Voivres-lès-le-Mans.

27, rue du 11 novembre - BP 26

72210 La Suze-sur-Sarthe

Tél. : **02 43 83 51 12**

ecoledemusique@cc-valdesarthe.fr



Cemjika Pao - Le Mans 06 21 52 87 05



ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL DE SARTHE



ici
des ressources pour **musiquer**



Disciplines enseignées

- Accordéon
- Basse électrique
- Batterie
- Chant
- Clarinette
- Clavier électronique
- Flûte traversière
- Guitare classique
- Guitare électrique
- Piano
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Violon

Les pratiques collectives :

- Chorale adulte
- Chorale enfant
- Formation musicale
- Groupe de flute traversière
- Groupe de percussion
- Groupe voix percussion
- Musique assistée par ordinateur (MAO)
- Orchestre Adulte « Du vent dans les cordes »
- Orchestre Junior « LaDoRé »

L'éveil :

- Éveil pour les tout-petits (2 et 3 ans)*
- Jardin musical (4 ans)
- Éveil musical (5 ans)

LA MUSIQUE **POUR TOUS** DES PLUS PETITS AUX SENIORS

L'école de musique du Val de Sarthe est animée par la Communauté de communes du Val de Sarthe.

Disposant d'une équipe pédagogique expérimentée, elle accompagne et conseille tout au long du cursus musical, qu'il soit classique ou plus actuel. Intégrer l'école de musique du Val de Sarthe, c'est pouvoir bénéficier d'un vaste choix de pratiques aussi bien en formation d'orchestre classique qu'autour des musiques actuelles avec la création de groupes.



Organisation des cours

L'enseignement à l'école de musique est dispensé par cycle, validé par un diplôme.

	De la moyenne section au CP	7 - 26 ans	+ de 26 ans
Jardin musical	30 min.	-	-
Éveil musical	45 min.	-	-
Formation musicale	45 min. en CP	Cycle 1 : de 1 h à 2 h suivant les options choisies Cycle 2 : 1 h	Cycle 1 et 2 : 1 h
Formation instrumentale Cycle 1	-	30 min.	30 min.
Formation instrumentale Cycle 2	-	45 min.	30 min.
Pratique de groupes	-	de 45 min. à 1 h 30	de 45 min. à 1 h 30

L'école de musique, c'est aussi...

- Des interventions en milieu scolaire chaque année dans les écoles primaires du Val de Sarthe, ainsi que la formation des élèves de l'orchestre au collège Trouvé Chauvel à la Suze-sur-Sarthe.
- Une programmation annuelle d'animations et de concerts.
(Consultable sur www.val-de-sarthe.fr)



*en partenariat avec le service multi-accueil du Val de Sarthe